
Cadre de gestion ministériel du PSOC pour le mode de financement en soutien à la mission globale - MSSS

Le 20 octobre dernier, le MSSS a publié en ligne le nouveau cadre de gestion du PSOC. À la lecture de celui-ci, vous serez à même de constater quelques modifications par rapport au précédent cadre. À cet effet, dans le but d'harmoniser notre cadre régional avec celui du MSSS, des travaux de mise à jour sont envisagés sous peu en collaboration avec la Table régionale des organismes communautaires 02 (TROC 02).

Nous vous invitons à prendre connaissance du cadre ministériel. Vous pouvez télécharger une copie à l'aide du lien suivant : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000190/>

Date limite pour le dépôt d'une demande de subvention pour projet ponctuel ou d'une demande de subvention de dépannage d'urgence



Formulaire-Subvention-ProjetPonctuelPS



Formulaire-Subvention-DepannagePSO

La date limite pour présenter une demande dans le cadre de ces deux types de financement est **le vendredi 18 décembre 2020, à 16 h.**

Les formulaires dûment complétés doivent être acheminés à l'adresse suivante : 02-ciuss-psoc@ssss.gouv.qc.ca

Rappel pour l'envoi de vos documents PSOC

Nous vous rappelons que tous les courriels et les documents concernant le PSOC doivent être transmis à l'adresse courriel suivante : 02-ciuss-psoc@ssss.gouv.qc.ca

SVP, veuillez ne pas transmettre aux adresses courriels des membres de l'équipe PSOC (Nathalie Boucher, Sara Imbeault ou Nathalie Gagnon).

Merci de votre attention.

L'équipe du PSOC
CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Direction des services multidisciplinaires
02-ciuss-psoc@ssss.gouv.qc.ca